

# Réponse de Guillaume Peltier au questionnaire des Associations Familiales Catholiques d'Indre-et-Loire

---

## QUESTIONNAIRE AU CANDIDAT A L'ELECTION MUNICIPALE 2008

Soumis par l'Association familiale catholique de Tours-Centre Tél : 02.47.64.01.70.  
([cnafc@afc-france.org](mailto:cnafc@afc-france.org))

Madame, Monsieur, nous vous remercions de l'attention portée à ce questionnaire. Vos réponses (ou votre non-réponse) d'ici le 25 février éclaireront les citoyens de votre commune sur vos intentions concernant le soutien aux familles, et seront publiées sur le site internet [www.afc-france.org](http://www.afc-france.org)

### **CANDIDAT :**

NOM PRENOM :	Guillaume PELTIER
PARTI OU TENDANCE POLITIQUE :	« Choisir l'avenir » Divers droite
COMMUNE (et nombre d'habitants) :	Tours, 136000 habitants
DEPARTEMENT :	Indre-et-Loire

### 1. DELEGUE MUNICIPAL A LA FAMILLE ?

Certaines équipes municipales ont choisi d'avoir un délégué à la famille ou un adjoint explicitement chargé de porter les préoccupations des familles dans tous les débats et décisions du Conseil. Si vous avez déjà fait ce choix, quelle est la mission du délégué ? Sinon, que prévoyez-vous ?

*Guillaume Peltier : C'est une de nos propositions phare, annoncée très tôt : nous instaurerons une délégation à la famille et bien que chacun de nos élus aura pour mission la mise en œuvre d'une authentique politique familiale locale, l'un de nos adjoints sera spécifiquement chargé des affaires familiales. Celui-ci devra veiller par exemple à la mise en place des mesures que nous proposons pour les familles tourangelles : mise en place de la carte Tours famille (réduction négociée avec certains commerçants, gratuité des parkings pour les femmes enceintes, ouverture d'un livret de caisse d'épargne à chaque nouvel enfant...), ouverture de la Maison de la famille, lieu d'accueil et d'information pour les familles dans chacune des futures mairies de quartier, développement du dispositif des crèches et halte garderies...*

### 2. OFFICIER D'ETAT-CIVIL ET MARIAGE

Vous procéderez à des mariages et savez leur fragilité. Que prévoyez-vous pour sensibiliser les couples à cet engagement ? (exemple : appel à des associations pour la préparation au mariage civil, échange avec les candidats au mariage...). Si la légalisation de l'union de personnes de même sexe survient et repose sur les maires, que ferez-vous ?

*GUILLAUME PELTIER : Alors que le mariage est aujourd'hui gravement remis en cause (mariages blancs, revendications homosexuelles, taux record de divorce...), le maire doit se faire le garant de l'institution matrimoniale, gage de stabilité de toute la société. Tout mariage à la mairie de Tours fera l'objet d'une rencontre avec l' élu qui mariera les candidats au mariage, au cours de laquelle le couple se verra remettre une brochure présentant les différentes associations familiales locales, ainsi que les devoirs mutuels induits par le contrat de mariage. La remise du livret de famille, le jour de mariage, fera l'objet d'une présentation particulière.*

*En ce qui concerne l'union de personnes du même sexe, il est bien évident que le mariage – union d'un homme et d'une femme en vue d'accueillir des enfants et gage de stabilité pour la*

société - n'a pas vocation à s'étendre à tous les choix personnels pour qui des aménagements juridiques peuvent déjà exister.

### 3. PETITE ENFANCE ET ADOLESCENCE

Quelle analyse faites-vous de l'accueil de la petite enfance sur la commune (amplitude horaire, modes de garde, accès aux enfants porteurs d'un handicap, ouverture à toutes les familles même celles où un parent a choisi de rester au foyer, gestionnaires, ...). Quelles améliorations vous semblent nécessaires ?

Avez-vous des propositions d'activités extrascolaires pour les enfants et adolescents ?

**GUILLAUME PELTIER :** *La ville de Tours, qui accueille de plus en plus de familles, n'a pas su et n'a pas voulu adapter son offre à une demande de plus en plus pressante. Au contraire, elle a même parfois réduit l'offre existante, comme le montre le projet de modification du dispositif des haltes-garderies, qui bénéficie pourtant à de nombreuses familles dans le besoin de moyens de garde. Nos propositions pour faire de Tours la ville des familles et la ville où se concilient harmonieusement vie professionnelle et vie familiale sont nombreuses :*

- Ouvrir une crèche municipale 24h/24 et la réserver aux parents justifiant d'un emploi aux horaires contraignants,
- Favoriser le développement des initiatives des associations, des entreprises et des parents en matière de garde (crèches parentales ; jardins d'enfants ; assistantes maternelles, assistantes spécialisées pour la garde d'enfants handicapés ).
- S'engager à ce que chaque enfant dispose d'une place en crèche : constructions de crèches municipales, incitations à la création de crèches associatives et d'entreprises dans chaque quartier.
- Créer des aires de jeux pour enfants dans les maisons de retraite municipales, sur le modèle de Récréazen à Rouen, afin de faire se rencontrer nos enfants et nos aînés.
- Proposer un service public d'aides aux familles amélioré dans toutes les écoles de la ville : les écoles seront ainsi ouvertes de 7h à 19h (crèches, soutien scolaire, initiation aux sports...), des activités pour enfants seront proposées de 12h à 14h aux enfants restant à la cantine, là où cela n'existe pas encore,
- Mettre en place un dispositif d'aides aux devoirs et au soutien scolaire sous l'égide de la mairie et de l'Inspection académique.

### 4. AIDER LES PARENTS À ETRE EDUCATEURS

La vie d'époux et de parents est difficile ; quelles actions comptez-vous mettre en place pour offrir, par exemple, un lieu de rencontre, d'échanges et d'informations aux familles, particulièrement dans les quartiers, et pour soutenir les parents dans leurs tâches éducatives ?

**GUILLAUME PELTIER :** *Dans chacune des 10 futures maisons de quartier, nous proposons l'ouverture de la Maison de la famille, service personnalisé d'accueil et de rencontre pour guider les familles dans toutes les démarches de la vie quotidienne : baby-sittings, assistantes maternelles, aides sociales, services à domicile. Nous mettrons en place un numéro et site internet « écoute parents ». Nous éditerons un Guide pratique pour les parents pour les dans l'éducation de leurs enfants. Chaque année enfin, nous organiserons la grande fête tourangelle des familles pour mettre à l'honneur cette cellule de base de la société. Si nous sommes élus, elle aura lieu le 20 septembre prochain.*

### 5. CARTE FAMILLE

La « Carte famille nombreuse » a été modernisée en 2006, ouvrant des facilités aux familles dans certains commerces, lieux culturels...Prévoyez-vous des réductions sur les prestations municipales, culturelles, sportives, notamment, où le quotient familial n'est pas applicable ?

*GUILLAUME PELTIER : Avec l'équipe de Choisir l'avenir, nous proposons la mise en place de la carte Tours famille, qui fonctionnera sur le mode de la carte famille nombreuse de la SNCF. Elle donnera droit à une réduction négociée avec certains commerçants, à la gratuité des parkings pour les femmes enceintes, à l'ouverture d'un livret de caisse d'épargne à chaque nouvel enfant.*

#### 6. TAXE D'HABITATION ET ABATTEMENTS POUR CHARGE DE FAMILLE

La municipalité peut augmenter les taux d'abattement pour charge de famille dans le calcul de la taxe d'habitation. Vous engagez-vous à proposer d'appliquer les taux maxima ? Sinon, pourquoi ?

*GUILLAUME PELTIER : En la matière, Jean Germain aura eu la sagesse de poursuivre le dispositif mis en place par Jean Royer. Pour nous, il s'agira donc de veiller au maintien de ces abattements pour charge de famille au maximum de ce que la loi autorise.*

#### 7. POUVOIRS DE POLICE

Les pouvoirs de police dont dispose le maire lui permettent de contribuer à la protection de l'enfance, notamment par des interdictions en matière d'affichage. Vous engagez-vous à les mettre en oeuvre et dans quelles conditions ?

*GUILLAUME PELTIER : La lutte contre la pornographie et contre toute forme d'avilissement de la personne humaine doit être la priorité de tout responsable public. Notre équipe sera intraitable dans le combat pour la dignité de la personne humaine, tant en ce qui concerne les emplacements d'affichage libre, que pour faire respecter la loi de protection de la jeunesse contre les images dégradantes en couverture des magazines ou aux devantures de nos marchands de journaux.*

#### 8. LOGEMENT DES FAMILLES

Quelles actions mènerez-vous pour faciliter le logement des familles (critères d'attribution, répartition dans la commune, dans les programmes immobiliers et les rénovations, diversification du parc avec des logements pour familles nombreuses et pour familles ayant un enfant handicapé.....) ?

*GUILLAUME PELTIER : Faire de Tours une ville exemplaire pour les familles, cela passe d'abord par une politique du logement ambitieuse : nous faciliterons l'accession à la propriété, nous dynamiserons l'offre et la rotation des logements sociaux et nous lancerons les assises municipales du logement à Tours. Vivre le plus longtemps possible à son domicile, c'est aussi un défi que nous relèverons. Nous proposerons aux personnes âgées une offre sociale volontariste comme le dispositif hébergement solidaire qui permettra à une personne âgée vivant à son domicile de loger un étudiant, en échange de ses services.*

## 9. OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Comptez-vous élargir les autorisations actuelles, ou réserver ce jour aux temps en famille, sportifs, culturels, spirituels ? Que ferez-vous quand une grande enseigne vous demandera d'ouvrir à Noël ou un jour férié ?

***GUILLAUME PELTIER :** Le dimanche doit rester un moment de repos pour tous. Il en va de la survie de notre modèle social comme de la stabilité de notre société, à commencer par la cellule familiale. La consommation de masse étendue aux dimanches marquerait un grave recul de notre civilisation. Il va sans dire en revanche que nos marchés, et certaines de nos boulangeries, qui contribuent à l'animation de nos quartiers, constituent des institutions à préserver.*

## 10. QUALITE DE LA VIE COLLECTIVE. PATRIMOINE RELIGIEUX COMMUNAL

Services et commerces de proximité, trottoirs convenables pour les personnes à mobilité réduite et poussettes, pistes cyclables vers les écoles...Quels sont vos projets pour les familles et les personnes âgées qui se déplacent plus difficilement ?

D'autre part, églises et monuments religieux font partie de notre patrimoine commun : qu'envisagez-vous en termes d'entretien et de mise en valeur des édifices ? Attachez-vous une valeur particulière au maintien de leur affectation au culte ?

***GUILLAUME PELTIER :** L'accessibilité et la proximité font l'objet d'une attention de chaque instant pour tout élu local soucieux d'améliorer la vie quotidienne des habitants, à commencer par ceux qui en ont le plus besoin. Afin de répondre le plus concrètement possible à cet enjeu majeur, nous avons reçu le concours précieux d'un de nos colistiers, une personne handicapée très impliquée dans ce domaine. Avec lui, nous nous sommes fixés un objectif ambitieux : adapter et aménager, d'ici 2010, tous les transports, les lieux et bâtiments publics, les écoles, les rues et les trottoirs au moyen de bandes rugueuses, de signaux sonores, de dénivellation aux passages piétons. Mais nous irons plus loin en proposant à la mairie des permanences d'interprètes pour malentendants et des documents d'information en braille. Car c'est l'honneur d'une ville que de faire en sorte que tous y trouvent leur place, à commencer par ceux qui vieillissent, ceux qui sont frappés par le handicap ou la maladie.*

*Concernant la seconde partie de votre question, nous mettrons tous les moyens nécessaires pour sauvegarder et mettre en valeur notre patrimoine culturel et cultuel, qui constitue le symbole des racines judéo-chrétiennes de notre ville. Si l'édification de nouveaux lieux de culte ne saurait relever que de la seule responsabilité des fidèles, en vertu d'une saine laïcité que le maire doit faire respecter, il est en revanche de son ressort, et de celui de son équipe municipale, de conserver intact et de transmettre le patrimoine de pierre et de foi en veillant à maintenir les édifices dans leur vocation cultuel initiale. Car ce patrimoine historique et spirituel reçu de nos aînés, nous devons le transmettre à nos enfants. C'est tout le sens du grand spectacle de culture populaire « Tours du monde » que nous mettrons en scène sur les bords de la Loire, en lien avec tous les Tourangeaux désireux de retrouver la fierté de nos racines et de notre histoire millénaire de Saint Martin à Balzac, en passant par tous les anonymes qui ont dessiné le visage de Tours.*

*Je reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur le site internet de notre équipe [guillaumepeltier.fr](http://guillaumepeltier.fr) ou au 06 59 43 51 27*

